

Recherche et pratique en travail social : un rapprochement continu et essentiel

par

Daniel Turcotte, Ph. D., t.s.

Professeur titulaire

École de service social

Université Laval

Courriel : Daniel.Turcotte@svs.ulaval.ca

Evolution of social work research in Quebec, and thoughts on the impact of research on the professional practice.

Évolution de la recherche en travail social au Québec et réflexions sur l'impact de la recherche sur la pratique professionnelle.

Depuis les premiers pas vers la professionnalisation du travail social, le rapport entre la pratique et la recherche est généralement abordé comme un mariage de raison. Pour obtenir sa reconnaissance comme discipline professionnelle, le travail social doit pouvoir s'appuyer sur un corpus de connaissances issu de la recherche. C'est ce fondement scientifique qui distingue l'acte professionnel de l'action volontaire des aidants naturels (Graham, 1992). Par ailleurs, dans une discipline axée sur l'intervention directe auprès des personnes, des groupes et des communautés, comme c'est le cas du travail social, la recherche revendique souvent sa pertinence sociale par la capacité de ses résultats d'influencer l'action; ainsi, la recherche doit maintenir un rapport de proximité avec l'action directe. Intervention et recherche s'appuient donc l'une sur l'autre pour revendiquer leur légitimité.

Ce mariage de raison est cependant régulièrement traversé par des tiraillements et des

remises en question. Au fil des ans, différents auteurs ont parlé de crise (Gomori, 2001; Fischer, 1976; Austin, 1991; Thyer, 2001) pour décrire les rapports entre l'intervention et la recherche, toutefois, comme le souligne Thyer (2001), quand une situation s'étend sur une longue période, il ne s'agit pas d'une crise mais d'une condition habituelle.

Dans le cadre de ce texte, nous amorcerons une réflexion sur les rapports entre la recherche et la pratique en travail social. Dans un premier temps, un bref survol de l'évolution de la recherche en travail social au Québec sera présenté. Par la suite, nous examinerons les raisons qui peuvent expliquer le rayonnement limité des résultats de la recherche sur l'intervention pour aborder ensuite les enjeux et la portée de la popularité grandissante de l'approche de la pratique fondée sur des données probantes.

L'évolution de la recherche en travail social au Québec

Gendron (2000) découpe l'évolution de la recherche en service social au Québec en quatre phases, lesquelles sont étroitement reliées aux politiques de l'État concernant l'organisation des services sociaux et le financement de la recherche : du début du siècle à la fin des années 1960, la période 1970-1980, les années 1980 et la décennie 1990.

Une première phase couvre la période allant des premiers efforts de professionnalisation du service social vers les années 1930 à l'adoption de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* au début des années 1970. Dans la foulée de la création des programmes de formation universitaire aux États-Unis et à Toronto en 1914, un mouvement semblable se met en place au Québec avec la mise sur pied de l'École de service social de l'Université McGill en 1923. En milieu francophone, ce n'est qu'une quinzaine d'années plus tard, en 1940, que le premier programme structuré de formation en service social est développé dans le cadre de « l'École catholique de service social » qui allait devenir

Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
Numéro 131, hiver 2009 : 54-64.

en 1948 « l'École de service social de Montréal » et être intégrée à l'Université de Montréal. Un programme est également développé à l'Université Laval en 1943 (Rondeau et Commelin, 2007). L'effort de définition du service social comme une pratique professionnelle qui exige une formation universitaire entraîne évidemment la nécessité de développer un corpus de connaissances scientifiques qui puisse appuyer cette prétention. En découleront les premiers travaux de recherche menés par des formateurs et des étudiants en service social. Selon Gendron (2000), les recherches réalisées à cette époque portent sur des sujets qui témoignent de préoccupations à la fois étendues et plus ou moins précises, et s'inscrivent souvent dans une orientation strictement descriptive en se présentant comme un rapport d'observation d'un problème social ou d'une institution, abordé dans le cadre d'un stage ou d'une situation d'intervention. Cette assertion trouve appui dans l'examen des premiers textes de la revue *Service social*¹. Dans l'index analytique (*Service social*, 1969) des textes publiés entre 1951 et 1967, 33 (sur 340) sont indexés sous la rubrique Recherches et théories. À l'examen des titres, huit de ces 33 articles semblent véritablement présenter des résultats de recherche. Voici quelques titres : « Caractéristiques des familles à problèmes multiples et facteurs sociaux et psychologiques de leur situation », « Description de quelques expériences françaises d'assistance sociale par la radio », « Enquête du Conseil des œuvres sur les pensions aux mères nécessiteuses », « La satisfaction des besoins et la naissance des aspirations chez la famille salariée du Québec », « Participation d'une population à ses groupes de famille, de parenté, d'amitié, de voisinage », « Perception des travailleurs sociaux des caractéristiques de leurs clients ».

C'est au début des années 1970, sous l'impulsion des réformes résultant de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (connue comme la Commission Castonguay-Nepveu), que la recherche en service social prendra son envol au Québec (Kérisit, 2007). Le nouveau modèle d'organisation des services sociaux, basé sur la création des Centres de services sociaux (CSS) en remplacement des agences diocésaines, apparaît comme l'expression d'une volonté de professionnaliser le ser-

vice social en appuyant les pratiques sur des données empiriques rigoureuses, collectées et analysées selon les paramètres d'une méthodologie scientifique s'inscrivant dans une « approche positiviste, fortement empirique, utilisant généralement des devis quantitatifs » (Kérisit, 2007 : 271). La proximité entre recherche et gestion des services est clairement illustrée dans le thème d'un numéro de la revue *Service social* paru en 1968 et dont le titre est « La recherche et l'administration en service social ».

Le développement de ce « type de recherche empirique, quantitative et axée indirectement sur l'évaluation des systèmes », qui est soutenu à la fois par la mise sur pied d'équipe de recherches dans les CSS et par les premiers efforts de financement de la recherche universitaire, se bute cependant à certains obstacles. Dans son article sur les défis de la recherche dans les Centres de services sociaux, Lacroix (1976 : 54) estime que :

« La rationalité nécessaire à l'établissement d'un programme de recherche qui réponde aux besoins de la direction, de la gestion et de la pratique professionnelle ne peut donc se fonder sur la définition actuelle du C.S.S. qui n'est que formelle, qui se refait et s'interprète continuellement dans un contexte politico-techno-gestionnaire. »

Mais il n'y a pas que les chercheurs d'établissement qui se questionnent. Au sein des mouvements sociaux, dont l'organisation se consolide, des acteurs critiquent le savoir des experts de la recherche jugés trop loin du terrain de l'action et des groupes défavorisés. Du côté des intervenants des établissements du réseau de services sociaux, les résultats de ce type de recherche suscitent également peu d'intérêt; ils les jugent biaisés par les préoccupations technocratiques et insensibles à la complexité de la pratique (Kérisit, 2007; Mayer, 2000; 2002).

Le désir de rapprocher recherche et pratique sera le trait dominant des années 1980. L'État maintient son effort de développement de la recherche sociale en créant des organismes subventionnaires, tels que le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). En outre, en misant sur le financement de la recherche réalisée en partenariat entre chercheurs universitaires et acteurs des milieux

de pratique, il affirme clairement sa volonté que les résultats de la recherche soient compatibles avec les préoccupations de la pratique. En résultent une diversification des thématiques de recherche et un élargissement des courants de recherche. La recherche d'orientation positiviste basée sur des analyses quantitatives n'est plus la seule option possible; le recours aux méthodes qualitatives est de plus en plus répandu et certaines orientations de recherche jusque-là marginales, comme la recherche-action, la recherche participative, la recherche conscientisante, gagnent en popularité. S'il n'existe plus une seule façon de faire de la science, on reconnaît également que la production de la connaissance scientifique n'est pas l'apanage des chercheurs universitaires.

Ce mouvement d'expansion de la recherche en service social, mouvement qui s'accompagne de l'élargissement des sujets de recherche, des méthodes utilisées et des acteurs engagés dans sa réalisation, se consolidera durant les années 1990. En milieu universitaire, cette consolidation s'appuiera sur le développement de diplômes de 2^e cycle en service social dans toutes les universités offrant un programme de 1^{er} cycle et sur l'offre d'un programme de doctorat en service social dans trois universités : Laval, McGill et Montréal. Dans les milieux de pratique, cette consolidation se traduira par la désignation d'instituts universitaires et de centres affiliés universitaires. En plus d'exercer les activités propres à leur mission, ces établissements sont dotés d'une structure de recherche reconnue par un organisme voué au développement de la recherche sociale et évaluent des technologies ou des modes d'intervention reliés à leur expertise. Bien qu'elle ne soit pas exclusivement axée sur le service social, la programmation scientifique de ces structures de recherche situées dans les établissements de santé et de services sociaux couvre des thèmes reliés à la pratique du service social. Ce développement s'est accompagné de la formation de plusieurs équipes de recherche, au sein desquelles chercheurs et praticiens se côtoient, et d'une diversification des lieux de diffusion des résultats de la recherche, qu'il s'agisse de colloques, de congrès, de séminaires ou de publications scientifiques et professionnelles (Deslauriers, 1992; Mayer, 2002).

Ce survol de l'histoire de la recherche en travail social au Québec suggère donc un tableau très positif de l'évolution de la situation au cours des 50 dernières années. Non seulement il se fait de plus en plus de recherche, mais les sujets en sont plus diversifiés, les méthodes plus variées, les acteurs plus hétérogènes et les occasions de diffusion plus nombreuses. Néanmoins, une ombre persiste : comme c'est le cas un peu partout dans le monde, les résultats de la recherche semblent avoir peu de retombées sur les actions des praticiens au quotidien.

Le rayonnement de la recherche sur l'intervention

Même si la plupart des observateurs s'entendent pour affirmer que la reconnaissance du travail social comme profession passe par le développement d'un corpus de connaissances propres à la discipline à partir duquel les intervenants peuvent justifier leurs décisions, la pratique continue de prendre largement appui sur les connaissances intuitives des intervenants. Bien que souhaité, le développement d'assises scientifiques à la pratique du travail social ne se réalise pas facilement (Cnaan et Dichter, 2008). L'impact de la recherche sur la pratique demeure limité : les intervenants s'appuient davantage sur leur expérience professionnelle, sur leurs intuitions cliniques et sur les croyances normatives que sur la recherche clinique pour prendre leurs décisions cliniques (Tsang, 2000; Addis, 2002; Mullen et Bacon, 2003; Proctor et Rosen, 2008).

Un certain nombre de raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette situation. Cnaan et Dichter (2008) suggèrent trois explications à ce phénomène. La première est la grande diversité du travail social qui est à la fois un type d'intervention et une discipline. On retrouve des travailleurs sociaux engagés dans une très grande diversité de problématiques et œuvrant dans une grande diversité de milieux, et plusieurs effectuent des interventions qui ne correspondent pas exclusivement à du travail social alors qu'en contrepartie plusieurs personnes n'ayant pas de formation en travail social remplissent des rôles qui correspondent à cette profession. Cette situation est particulièrement manifeste dans les organismes communautaires où les frontières entre les

professions sont très perméables (Comeau, Duperré, Hurtubise, Mercier et Turcotte, 2008). En fait, toute forme d'implication à visée humanitaire et sociale, qu'elle soit salariée ou bénévole, peut se voir conférer le titre de travail social. Évidemment, cette diversité n'a pas que des effets négatifs; en effet, la profession peut sans cesse explorer de nouveaux champs de pratique et trouver de nouveaux clients potentiels. Cependant, il est très difficile de déterminer un corpus de connaissances scientifiques qui soit propre au travail social.

Une seconde explication, reliée à la première, est le contexte de multidisciplinarité de la pratique et de la recherche : intervenants et chercheurs évoluent dans des environnements qui exigent qu'ils travaillent en association avec d'autres professionnels (Deslauriers et Hurtubise, 2007; Cnaan et Dichter, 2008). En raison de sa nature même, le travail social est interdisciplinaire; il incorpore des connaissances issues, entre autres, de la psychologie, de la sociologie, de l'économie et de la biologie. Même s'il a une identité propre sur le plan des valeurs et des préoccupations éthiques, le travail social peut difficilement se limiter à un champ spécifique de connaissances sans risquer de renier sa nature.

La troisième explication tient à la conception de la pratique du service social. Comme c'est le cas pour d'autres professions axées sur l'intervention directe auprès des personnes (Lesage, Stip et Gninberg, 2001), le travail social est marqué par une dialectique entre deux conceptions de la pratique : s'agit-il d'un art ou d'une science? (Blom, 2009; Robbins, 1999; Cnaan et Dichter, 2008). Selon Nygren et Soydan (1997), concevoir le travail social comme un art conduit à l'aborder comme une pratique dont l'expertise ne peut pas s'acquérir par les connaissances présentées dans les livres. L'expertise repose sur les compétences personnelles et elle ne peut s'apprendre que dans l'action, par imitation d'intervenants d'expérience. Conséquemment, la compétence centrale pour l'intervention en service social n'est pas la maîtrise de connaissances issues de la recherche scientifique, mais la capacité de composer avec des enjeux éthiques (Nygren and Soydan, 1997).

La conception du service social comme un art s'appuie notamment sur le fait que l'action prend forme dans un système social dont l'un des traits dominants est l'imprévisibilité. Les connaissances scientifiques se basent sur le postulat que les comportements humains sont, jusqu'à un certain point, prévisibles, qu'ils sont le résultat d'un ensemble de facteurs d'influence et non strictement le fruit d'un enchaînement de coïncidences. Mais, pour beaucoup d'intervenants, tout en reconnaissant l'influence de certains déterminants sur le comportement humain, les réactions des personnes à l'intervention sont impossibles à prédire, d'où leur intérêt limité pour les connaissances issues de la recherche (Archer, Bhaskar, Collier, Lawson et Norrie, 1998). On conçoit aisément qu'une telle conception se traduise par un faible intérêt pour les résultats de la recherche.

Stevens, Liabo, Frost et Roberts (2005) proposent une quatrième explication au faible recours aux données de recherche chez les intervenants : le peu de correspondance entre leurs besoins et ces données. Pour certains sujets, les données de recherche sont peu développées et difficilement accessibles aux intervenants. Et même lorsque la recherche est disponible, le contexte fait souvent en sorte que, dans la réalité quotidienne de leur pratique, les intervenants n'ont pas accès aux écrits scientifiques ou manquent de temps pour faire des recherches documentaires, lire des écrits disponibles et réfléchir sur la pertinence de ces connaissances pour leur action (Archer et al., 1998; McNeil, 2006). Par conséquent, la prise de décision en contexte de pratique s'apparente davantage à un processus indéterminé, réflexif et basé sur la comparaison avec des situations connues qu'à un processus rationnel de traitement de l'information (Schwalbe, 2004).

Par ailleurs, les intervenants souhaitent des informations transposables à leur propre situation. Ce type d'information s'obtient plus facilement dans les discussions entre collègues, les études de cas et les récits anecdotiques que dans les écrits scientifiques (Blom, 2009). Ainsi, ils vont généralement préférer les résultats basés sur des méthodes qualitatives parce que les données obtenues vont davantage traduire la complexité des situations (Gilgun et Abrams,

2002; Shaw, Arksey et Mullender, 2006). En outre, les méthodes qualitatives telles l'entrevue et l'observation sont plus familières aux intervenants, donc elles leur apparaissent moins complexes et plus facilement assimilables que les analyses quantitatives (Petrucci et Quinlan, 2007).

Les connaissances que produit la recherche ne débouchent pas toujours sur des indications précises pour guider l'action des intervenants. Harrison et Thyer (1988) ont examiné les résumés des 187 thèses en service social produites aux États-Unis entre juillet 1984 et juin 1985. Seulement 16 (9 %) étaient des recherches évaluatives basées sur un devis expérimental ou quasi expérimental. Rosen, Proctor et Staudt (1999) ont examiné 863 articles présentant des résultats de recherche et publiés dans des revues scientifiques entre janvier 1993 et juillet 1997 par des travailleurs sociaux. Aux fins de leur analyse, ils ont distingué trois catégories de recherche : (1) les recherches descriptives, qui présentent les caractéristiques de certaines populations ou certains phénomènes, (2) les recherches explicatives, qui examinent les relations associatives ou causales entre deux ou plusieurs variables et (3) les recherches évaluatives (*control studies*) mesurant les effets des services rendus ou vérifiant l'efficacité des interventions.

Selon leur analyse, près de la moitié des articles (49 %) correspondent à des recherches explicatives et plus du tiers (36 %) à des recherches descriptives. Les recherches portant sur l'efficacité des politiques, des programmes, des services et des interventions représentent 15 % des articles examinés. Par ailleurs, parmi les publications de ce dernier groupe, moins de la moitié (42 %) contenait suffisamment de détails sur le dispositif évalué (politique, programme, service ou intervention) pour être reproduit intégralement par une autre personne. Ainsi, selon leurs conclusions, seuls 3 % des articles de recherche publiés par des travailleurs fournissent des indications suffisamment précises pour guider un intervenant dans la planification de son plan d'action. Comme l'écrit Thyer (2001), un intervenant à la recherche d'indications pour le guider dans le développement d'une intervention efficace pour venir en aide à ses clients est susceptible de devoir lire

30 articles avant d'en trouver un qui réponde à son besoin.

Ces données sur la faible disponibilité des textes de recherche qui portent sur l'efficacité des interventions et dont le contenu est suffisamment explicite pour guider les décisions en matière d'intervention sont particulièrement préoccupantes dans un contexte où, à l'instar des autres professions d'aide, la pratique fondée sur des données probantes apparaît comme la nouvelle avenue de développement pour le service social.

La pratique fondée sur les données probantes

Depuis le début des années 1990, suivant le mouvement amorcé par la médecine, de nombreuses professions axées sur les services sont incitées à faire la démonstration du fondement scientifique de leurs pratiques. Ce courant, désigné comme l'approche de la pratique fondée sur des données probantes (*Evidence-Based Practice* (EBP)), touche aussi bien la physiothérapie, la psychothérapie, la psychiatrie (Addis, 2002; Trinder et Reynolds, 2000) que le travail social (Gambrell, 1999, 2006; Gibbs et Gambrell, 2002; Rosen, 2003; Gilgun, 2005; Morago, 2006; Roberts et Yeager, 2006; Blom, 2009).

L'approche de la pratique fondée sur des données probantes se présente comme un processus de prise de décision transparent et explicable qui consiste à faire un usage consciencieux et judicieux des connaissances sur les meilleures pratiques disponibles dans le choix de ses interventions (Howard, McMillen et Pollio, 2003; Pollio, 2002, 2006). Bien qu'il s'agisse d'un processus rationnel à l'opposé de la prise de décision strictement intuitive (Rosen, 2003), plusieurs auteurs reconnaissent que les données sur lesquelles il prend assise ne se limitent pas aux résultats de recherche basée sur des devis expérimentaux. Elles peuvent inclure les données qualitatives basées sur des études de cas ou des discussions de groupe, les données collectées de façon systématique par les intervenants dans le cadre d'évaluations sur système unique ainsi que les analyses critiques de la pratique personnelle (Pollio, 2002). Ainsi, selon cette conception, les intervenants ne sont pas exclusivement des consommateurs des données probantes, ils sont appelés eux-mêmes à contribuer à leur production.

Par ailleurs, pour que la prise de décision soit judicieuse, elle doit se fonder sur trois éléments : (1) une évaluation spécifique de la situation exigeant une intervention, (2) un examen approfondi des connaissances disponibles et une appréciation de leur pertinence en fonction des particularités de la situation et (3) la prise en considération des valeurs et des attentes du système-client (Gira, Kessler et Poertner, 2004). La pratique fondée sur les données probantes implique donc d'intégrer l'expertise de l'intervenant et les valeurs du système-client aux connaissances disponibles sur les mesures les plus efficaces (Sackett, Straus, Richardson, Rosenberg et Haynes, 2000; Straus et McAlister, 2000; Gilgun, 2005; Mullen, Bledsoe et Bellamy, 2008), tout en tenant compte du contexte organisationnel, législatif et sociopolitique de l'intervention (McNeil, 2006).

Selon Thyer (2008), la montée de l'approche fondée sur des données probantes fournit au travail social l'occasion de donner des assises scientifiques plus solides à une profession érigée sur des préoccupations humanitaires. Certains estiment même qu'il s'agit d'un incontournable pour la survie de la profession. Selon McNeil (2006), sans un meilleur usage des connaissances scientifiques et une adhésion à l'approche fondée sur des données probantes, le travail social risque de perdre sa pertinence comme profession d'aide. Et ce risque est d'autant plus grand que la nécessité de proposer des services dont l'efficacité a été démontrée n'est plus seulement justifiée par des impératifs économiques de meilleure utilisation des ressources; elle repose sur des considérations éthiques et sur le droit du client de bénéficier des services les plus efficaces.

Cette approche, qui représente un « véritable changement culturel » (Lesage, Stip et Gninberg, 2001), ne fait pas que soulever l'engouement; elle suscite également des préoccupations. Soulignant que son émergence correspond à deux grandes secousses qui ont ébranlé les systèmes publics de soins dans les pays industrialisés, à savoir les restrictions budgétaires et le déferlement de l'information associé à Internet et qu'elle coïncide avec des préoccupations de contrôle bureaucratique, Lesage, Stip et Gninberg (2001) mentionnent que la pratique fondée sur les données probantes ne

s'appuie pas sur l'efficacité démontrée pour une personne ou une situation spécifique, mais plutôt sur l'efficacité pour un groupe de personnes ou un ensemble de situations dans des conditions semblables. Elle comporte donc le risque de « contraindre l'idiosyncrasie des cliniciens » (Lesage, Stip et Gninberg, 2001 : 398) en obligeant le recours à des pratiques utiles à la majorité. Comme chaque situation est unique, il est difficile de généraliser les résultats d'une intervention, d'autant plus que la relation intervenant-client résulte d'une constellation unique de connaissances, d'habiletés et d'attitudes expérientielles difficilement transposables. Certains intervenants craignent que la pratique fondée sur des données probantes élimine le recours au jugement professionnel et qu'elle conduise à une pratique basée sur l'application de façons de faire prédéterminées (Sackett et al., 2000).

Les procédés méthodologiques qui soutiennent le développement de données probantes sont également remis en question. Outre les résultats souvent contradictoires auxquels aboutissent les évaluations, certaines critiques portent sur le peu de place accordée à la réalité subjective des personnes au profit des aspects plus facilement mesurables à l'aide d'outils standardisés, de même sur l'impossibilité de déterminer avec précision quels sont les facteurs qui expliquent la réussite d'une intervention. Lesage, Stip et Gninberg (2001) signalent quelques zones d'ombre de la méta-analyse, méthode particulièrement utilisée dans l'identification des pratiques efficaces. Parmi ces zones d'ombre, ils soulèvent la surestimation de l'effet de traitement qui résulte du fait que les recherches qui ne débouchent pas sur des résultats concluants ne sont pas toujours publiées ainsi que l'absence de prise en considération des particularités des populations ou des programmes étudiés. Comme ils le soulignent, « Il y a en effet, du fait de l'agglomération des données pour le calcul statistique, une abolition des spécificités des variables » (2001 : 400).

La nature même des critères pour juger de l'efficacité d'une intervention et pour déterminer des options à privilégier dans le développement est également questionnée. Différentes logiques entrent en jeu dans le choix des services à mettre en place : celle des professionnels

(logique professionnelle), des gestionnaires (logique bureaucratique), des consommateurs qui paient et utilisent les services (logique économique) et de l'État (logique démocratique) (Lesage, Stip et Gninberg, 2001). En outre, dans les processus décisionnels complexes et dynamiques de ces quatre groupes d'acteurs, différents éléments entrent en jeu, notamment les résultats de recherche fondés sur des données probantes, mais également les positions idéologiques, les vues politiques et les réalités économiques (Frost, 2005).

Tout en reconnaissant la nécessité d'être conscients des limites de la pratique fondée sur les données probantes, la majorité des auteurs s'entendent cependant pour affirmer qu'il s'agit d'une avenue que le travail social ne peut pas ignorer, bien au contraire. Avoir une connaissance des résultats de recherche les plus récents représente plus qu'un impératif professionnel; il s'agit d'une obligation morale et éthique. En effet, s'il s'appuie seulement sur les théories générales ou sur sa sagesse de pratique, comment un intervenant peut-il savoir s'il prend les décisions les plus avantageuses pour les systèmes-clients qu'il veut aider? Ainsi, soutenir le développement d'une pratique fondée sur des données probantes pourrait constituer le principal défi de la recherche en travail social pour la prochaine décennie.

La recherche comme soutien à la pratique fondée sur des données probantes

Bien que la plupart des auteurs s'entendent pour reconnaître que l'intervention sociale ne pourra jamais faire abstraction de la sagesse de pratique que les intervenants développent au fil de leur expérience, ils reconnaissent également que l'intégration des connaissances issues de la recherche est essentielle pour que la profession conserve sa légitimité (McNeil, 2006). Or, deux défis principaux nous apparaissent se poser à la recherche pour qu'elle puisse soutenir le développement d'une pratique fondée sur des données probantes.

Le premier consiste à élargir le corpus de connaissances en travail social issu de la recherche. L'examen de l'évolution de la recherche sociale nous indique que des progrès sont observés sur ce plan au Québec (Gendron, 2000; Kérisit, 2007) comme ailleurs (Reid,

Kenaley et Colvin, 2004). Mais les efforts doivent s'intensifier (Craig, Cook et Fraser, 2004; Proctor et Rosen, 2008). Ces recherches peuvent avoir une visée descriptive et servir à guider les décisions en matière de développement de services; elles peuvent avoir une fonction explicative en cernant les facteurs qui expliquent pourquoi certaines situations se produisent; elles peuvent également avoir comme préoccupation d'augmenter le contrôle que la profession peut exercer sur certains phénomènes en mesurant l'impact des interventions (Osmond, 2006). Ce dernier type de recherche est particulièrement utile pour justifier les décisions en matière de stratégies d'intervention, puisqu'il fournit des données sur les éléments qui peuvent influencer ou transformer la réalité des personnes (Fraser, 2004; Osmond, 2006; Rubin, 2000; Thyer, 2000). Le besoin d'augmenter les recherches de cette nature a maintes fois été mentionné (Fortune et Proctor, 2001; Fraser, 2003; Proctor, 2003; Schilling, 1997). Dans le contexte actuel, il est essentiel d'intensifier les efforts consacrés à l'évaluation des résultats de l'intervention et à l'examen des processus par lesquels ces résultats sont produits (Thyer, 2008).

Les hypothèses cliniques des intervenants sur ce qui fonctionne peuvent constituer des bases intéressantes pour les recherches sur l'efficacité des services (Zeira et Rosen, 2000). La pratique fondée sur les données probantes reconnaît d'ailleurs l'intérêt des connaissances issues de l'expérience individuelle et des consensus entre intervenants, mais ces connaissances ne peuvent que gagner en crédibilité si elles font l'objet d'une vérification dans le cadre d'une démarche systématique et rigoureuse de recherche (McNeil, 2006).

Tout en étant conscients des limites de cette méthode, des efforts doivent être consacrés à la réalisation de méta-analyses de recherches quantitatives et à des synthèses des recherches basées sur des méthodes qualitatives afin d'en dégager des guides pour la pratique. Si certaines interventions sont plus efficaces que d'autres, il est impératif que les intervenants en soient informés (McNeil, 2006).

Le second défi consiste à favoriser la dissémination, l'adoption et l'implantation de pratiques fondées sur des données probantes

par une utilisation plus systématique des connaissances disponibles. À cet égard, une attention particulière doit être accordée à relever les obstacles auxquels se butent les intervenants dans l'utilisation des résultats de la recherche. Les processus de décision qui conduisent au choix des stratégies d'intervention de même que les dilemmes que pose la transposition de connaissances générales pour l'action dans un cas spécifique sont des éléments encore peu documentés (Proctor et Rosen, 2008); il est nécessaire d'en développer une meilleure connaissance.

Les efforts de mise à contribution des intervenants à toutes les étapes du processus de recherche, efforts qui sont amorcés depuis plusieurs années dans plusieurs milieux, par le biais des équipes en partenariat, des instituts universitaires et des centres affiliés universitaires, doivent être accentués. En effet, lorsque chercheurs et intervenants se sentent également engagés dans des activités de recherche, la diffusion et la mise en application des résultats en sont facilitées (Lavis et al., 2003).

Les stratégies de transfert de connaissances devront également faire l'objet d'une évaluation de leur efficacité. Les résultats de la recherche de Gira, Kessler et Poertner (2004) mettent en évidence la faiblesse de certaines stratégies, comme la diffusion de matériel écrit et le recours aux leaders locaux, tout en soulignant l'intérêt de la formation en milieu de travail et de la formation assistée par ordinateur. Mais, comme le soulignent ces auteurs, les attitudes des intervenants à l'égard de la pratique fondée sur des données probantes, de même que les barrières personnelles et organisationnelles à l'instauration de cette approche doivent faire l'objet de recherche.

Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté de passer en revue l'évolution de la recherche en travail social et de souligner les défis qui se présentent actuellement. Si l'histoire de la recherche est caractérisée par une évolution intéressante sur le plan de la production et de la diffusion, le transfert des résultats de la recherche dans la pratique quotidienne des intervenants continue de soulever des inquiétudes. Avec l'essor de la pratique fondée sur des données probantes

dans l'ensemble des professions d'aide du domaine social et du domaine médical, l'utilisation des résultats de la recherche apparaît comme un enjeu majeur pour le développement de la profession. La double dimension d'art et de science qui caractérise le travail social exige que les intervenants continuent de se baser sur leur jugement clinique et d'adopter une perspective réflexive dans leurs interventions, mais elle pose également l'exigence de pouvoir s'appuyer sur des connaissances scientifiques pertinentes pour justifier les prises de décision. En ce sens, l'avenir de la profession et celui de la recherche en travail social sont intimement liés.

Descripteurs :

Service social - Étude et enseignement - Québec (Province) // Pratique professionnelle // Pratique fondée sur les données probantes - Définition // Service social - Recherche // Relations praticiens-chercheurs

Social service - Study and teaching - Quebec (Province) // Professional practice // Evidence-based practice - Definition // Social service - Research // Relationships between scientists and social workers

Note

1 Cette revue constituait dans les années 1960 la principale source de diffusion des écrits théoriques en service social.

Références

- Addis, M. E. (2002). Methods for Disseminating Research Products and Increasing Evidence-Based Practice: Promises, Obstacles, and Future Directions, *Clinical Psychology: Science and Practice*, 9, 367-78.
- Archer, M., Bhaskar, R., Collier, A., Lawson, T., & Norrie, A. (1998). *Critical Realism. Essential Readings*. London: Routledge.
- Austin, D. M. (1991). *Building social work knowledge for effective services and policies: A plan for research development*. Austin: University of Texas.
- Blom, B. (2009). Knowing or un-knowing? That is the question in the era of evidence-based social work practice, *Journal of Social Work*, 9 (2), 158-177.
- Cnaan, R. A., & Dichter, M. E. (2008). Thoughts on the use of knowledge in social work, *Research on Social Work Practice*, 18 (4), 278-284.
- Comeau, Y., Duperré, M., Hurtubise, Y., Mercier, C., et Turcotte, D. (2008). *L'organisation communautaire en mutation. Étude sur la structuration d'une profession du social*. Québec : PUL.
- Craig, C. D., Cook, P. G., & Fraser, M. W. (2004). Research awards in the society for social work and research, 1996-2000, *Research on Social Work Practice*, 14 (1), 51-56.
- Deslauriers, J.-P. (1992). Nouveaux programmes de subvention du Conseil québécois de la recherche sociale : commentaires, *Nouvelles pratiques sociales*, 5 (2), 157-162.
- Deslauriers, J.-P., et Hurtubise, Y. (2007). Introduction, dans J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise, (dir.). *Introduction au travail social* : 1-16. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Fisher, J. (1976). *The effectiveness of social work*. Springfield, IL: Charles C. Thomas.
- Fortune, A. E., & Proctor, E. K. (2001). Research on social work interventions, *Social Work Research*, 25 (2), 67-9.
- Fraser, M. K. (2004). Intervention Research in Social Work: Recent Advances and Continuing Challenges, *Research on Social Work Practice*, 14 (3), 210-222.
- Fraser, M. W. (2003). *Risk and resilience in childhood: An ecological perspective*. Washington, DC: NASW Press (2nd ed.).
- Frost, N. (2005). A problematic relationship?: evidence and practice in the workplace. In A. Bilson. *Evidence-based practice in social work*: 124-140. London: Whiting & Birch Ltd.
- Gambrill, E. (1999) Evidence-Based Practice: An Alternative to Authority-Based Practice, *Families in Society*, 80, 341-50.

- Gambrill, E. (2006). Evidence-Based Practice and Policy: Choices Ahead, *Research on Social Work Practice*, 16, 338-57.
- Gendron, J. L. (2000). La recherche en service social, dans J. P. Deslauriers et Y. Hurtubise (sous la direction de). *Introduction au travail social* : 289-312. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Gibbs, L., & Gambrill, E. (2002). Evidence-Based Practice: Counterarguments to Objections, *Research on Social Work Practice*, 12, 252-476.
- Gilgun, J. F. (2005). The Four Cornerstones of Evidence-Based Practice in Social Work, *Research on Social Work Practice*, 15, 52-61.
- Gilgun, J. F., & Abrams, L. S. (2002). The nature and usefulness of qualitative social work research, *Qualitative Social Work*, 1 (1), 39-55.
- Gira, E. C., Kessler, M. L., & Poertner, J. (2004). Influencing Social Workers to Use Research Evidence in Practice: Lessons From Medicine and the Allied Health Professions, *Research on Social Work Practice*, 14 (2), 68-79.
- Gomori, T. (2001). A fallibilistic response to thyer's theory of theory-free empirical research in social work practice, *Journal of Social Work Education*, 37 (1), 26-50.
- Graham, J. R. (1992). The Haven, 1878-1930: A Toronto charity's transition from a religious to a professional ethos, *Histoire Sociale [Social History]*, 25, 283-306.
- Harrison, D. F., & Thyer, B. A. (1988). Doctoral research on social work practice: A proposed agenda, *Journal of Social Work Education*, 24, 107-114.
- Howard, M. O., McMillan, C., & Pollio, D. E. (2003). Teaching evidence-based practice: Toward a new paradigm for social work éducation, *Research on Social Work Practice*, 13, 234-259.
- Kérisit, M. (2007). Recherche et service social, dans J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise (sous la direction de). *Introduction au travail social* : 267-295. Québec : Les Presses de l'Université Laval (2^e édition).
- Lacroix, L. (1976). La situation problématique de la recherche dans les centres de services sociaux et ses orientations possibles, *Service social*, 25 (2-3), 52-79.
- Lavis, J., Robertson, D., Woodside, J., McLeod, C., Abelson, J., & the Knowledge Transfer Study Group (2003). How can research organisations more effectively transfer research knowledge to decision-makers? *The Milbank Quarterly*, 81 (2), 221-248.
- Lesage, A. D., Stip, P. E., & Grinberg, F. (2001). « What's up, doc? » Le contexte, les limites et les enjeux de la médecine fondée sur des données probantes pour les cliniciens (Evidence-Based Medicine), *Revue canadienne de psychiatrie*, 46, 396-402.
- Mayer, R. (2000). L'évolution de la recherche sociale au Québec (1960-2000). Le cas du champ des services sociaux, dans R. Mayer, F. Ouellet, M. C. Saint-Jacques, et D. Turcotte (dir.). *Méthodes de recherche en intervention sociale* : 9-38. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Mayer, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- McNeil, T. (2006). Evidence-based practice in an age of relativism: toward a model for practice, *Social work*, 51 (1), 147-156.
- Morago, P. (2006). Evidence-Based Practice: From Medicine to Social Work, *European Journal of Social Work*, 9, 461-77.
- Mullen, E. J., & Bacon, W. F. (2003). Practitioner adoption and implementation of practice guidelines and issues of quality control. In A. Rosen & E. K. Proctor. *Developing practice guidelines for social work intervention: Issues, methods, and research agenda*: 223-235. New York: Columbia University Press.
- Mullen, E. J., Bledsoe, S. E., & Bellamy, J. L. (2008). Implementing evidence-based social work practice, *Research on Social Work Practice*, 18 (4), 325-338.
- Nygren, L., & Soydan, H. (1997). Social Work Research and its Dependence on Practice, *Scandinavian Journal of Social Welfare*, 6, 217-24.
- Osmond, J. (2006). Knowledge use in social work practice: examining its functional possibilities, *Journal of Social Work*, 6 (3), 221-237.
- Petrucci, C. J., & Quinlan, K. M. (2007). Bridging the research-practice gap, *Journal of Social Service Research*, 34 (2), 25-42.
- Pollio, H. D. (2002). The evidence-based group worker, *Social work with groups*, 25 (4), 57-70.
- Pollio, D. H. (2006). The Art of evidence-based practice, *Research on Social Work Practice*, 16 (2), 224-232.
- Proctor, E. K. (2003). Research to inform the development of social work interventions, *Social Work Research*, 27 (1), 3-5.
- Proctor, E. K., & Rosen, A. (2008). From knowledge production to implementation: research challenges and impératives, *Research on Social Work Practice*, 18 (4), 285-291.

- Reid, W. J., Kenaley, B. D., & Colvin, J. (2004). Do some interventions work better than others? A review of comparative social work experiments, *Social Work Research, 28* (2), 71-81.
- Robbins, S. P. (1999). Theory, knowledge, and social work practice: Ongoing debates and fresh perspectives, *Families in Society, 80*, 325-326.
- Roberts, A. R., & Yeager, K. R. (2006). *Foundations of Evidence-Based Social Work Practice*. Oxford: Oxford University Press.
- Rondeau, G., et Commelin, D. (2007). La formation en travail social, dans J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise, (sous la direction de). *Introduction au travail social* : 295-318. Québec : Les Presses de l'Université Laval (2^e édition).
- Rosen, A. (2003). Evidence-Based Social Work Practice: Challenges and Promises, *Social Work Research, 27*, 197-208.
- Rosen, A., Proctor, E. K., & Staudt, M. M. (1999). Social work research and the quest for effective practice, *Social Work Research, 23* (1), 4-14.
- Rubin, A. (2000). Social work research at the turn of the millennium: Progress and challenges, *Research on Social Work Practice, 10*, 9-14.
- Sackett, D. L., Straus, S. E., Richardson, W. S., Rosenberg, W., & Haynes, R. B. (2000). *Evidence-based medicine: How to practice and teach EBM*. Edinburgh, UK: Churchill Livingstone (2nd ed.).
- Schilling, R. F. (1997). Developing intervention research programs in social work, *Social Work Research, 21*, 173-180.
- Schwalbe, C. (2004). Re-visioning risk assessment for human service decision making, *Children and Youth Services Review, 26*, 561-576.
- Shaw, I. F., Arksey, H., & Mullender, A. (2006). Recognizing social work, *British Journal of Social Work, 36*, 227-246.
- Stevens, M., Liabo, K., Frost, S., & Roberts, H. (2005). Using research in practice: A research information service for social care practitioners, *Child and Family Social Work, 10*, 67-75.
- Straus, S. E., & McAlister, F. A. (2000). Evidence-based medicine: A commentary on common criticisms, *Canadian Medical Association Journal, 163* (7), 837-841.
- Thyer, B. A. (2000). A decade of Research on Social Work Practice, *Research on Social Work Practice, 10*, 5-8.
- Thyer, B. A. (2001). What is the role of theory in research on social work practice? *Journal of Social Work Education, 3* (1), 9-25.
- Thyer, B. A. (2008). The quest for evidence-based practice: we are all positivists! *Research on Social Work Practice, 18* (4), 339-345.
- Trinder, L., & Reynolds, S. (2000) *Evidence-Based Practice – A Critical Appraisal*. Oxford: Blackwell.
- Tsang, A. K. T. (2000). Bridging the gap between clinical practice and research: an integrated practice-oriented model, *Journal of service research, 26* (4), 69-90.
- Zeira, A., & Rosen, A. (2000). Unraveling “tacit knowledge”: What social workers do and why they do it, *Social Service Review, 74*, 103-123.